

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 juin 2006
(convocation du 27 avril 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Juin Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. NEUVILLE Michel
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUPRAT Christophe
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick
M. CORDOBA Aimé à Mme. EYSSAUTIER Odette
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme. DARCHE Michelle à Mme. FAYET Véronique

Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. FEUGAS Jean-Claude à M. BROQUA Michel
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. QUERON Robert
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. JUNCA Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. LOTHAIER Pierre à M. LABARDIN Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick
M. PONS Henri à M. MANGON Jacques
Mme. PUJO Colette à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry
Mme. RAFFARD Florence à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Renouvellement de l'adhésion à l'association "Apacom" pour l'année 2006 - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux souhaite renouveler son adhésion à l'association APACOM, Association des Professionnels Aquitains de la Communication, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association regroupe aujourd'hui 607 membres, professionnels de la communication en Aquitaine, et a pour vocation de favoriser :

- l'échange d'informations et d'expériences via des réunions et des rencontres régulières,
- la promotion de la communication au bénéfice de Bordeaux et de la région Aquitaine sur les plans national et international,
- la formation de ses membres.

Les membres actifs de l'APACOM comprennent des professionnels (personnes physiques exerçant une profession de communication à plus de 50% de leur temps de travail) et les membres associés (personnes physiques intéressées par la communication à moins de 50% de leur temps de travail).

L'APACOM organise différents types de rendez-vous :

- gros plans sur la communication des collectivités et entreprises,
- les Caf'Com avec les étudiants des IUT Communication,
- des ateliers portant sur des thèmes spécifiques,
- petits déjeuners (présentation de la rédaction des médias ...) ...

Les rencontres « Petits Déjeuners » font l'objet de Pass, dont le coût unitaire s'élève à 30 euros TTC, qui n'est pas inclut dans le prix de l'adhésion. Cette formule donne droit à cinq rencontres matinales dans l'année, à utiliser selon les souhaits de chaque adhérent. Le crédit restant de pass non utilisé sur l'année est reporté sur l'année suivante. En tout état de cause, ces pass font l'objet d'une commande et d'une facturation séparées.

L'APACOM est également partenaire de grands rendez-vous aquitains comme l'Université d'Eté de la Communication ou encore l'Université des Entreprises.

Enfin, cette association édite une lettre adressée à tous ses membres et dispose d'un site Internet.

L'adhésion à cette association s'élève à 263 euros TTC pour trois membres (cette association n'étant pas soumise à la TVA), la Communauté urbaine de Bordeaux souhaitant effectivement inscrire trois personnes de la direction de la Communication.

Les crédits afférents à cette adhésion seront prélevés sur le budget communication institutionnelle 2005, ouvert au budget principal, au compte 6281 – fonction 0230 – chapitre 011 – CRB P100.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- décider du renouvellement de l'adhésion de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'association Apacom pour l'année 2006,

- autoriser le Président à accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 juin 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. FRANÇOISE CARTRON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
11 JUILLET 2006**

